





PUBLIC TOUS SALARIÉS D'ENTREPRISE

TARIFS



Nous consulter



AGENDA 2019 voir a2s-conseil.fr

DUREE



21 heures de formation (3 jours)

FORMATEUR(S)

Formateur expérimenté avec une expérience de plus de 5



PARTICIPANTS

Maximum: 10

NORD

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr

RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions de l'animateur sécurité.
- Connaître les principaux enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail.
- Analyser les incidents, accidents du travail et suivre les indicateurs.
- Évaluer les risques professionnels, identifier les facteurs de pénibilité et mettre en œuvre les leviers et outils de la sécurité.
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son environnement.

CONTENU

Les enjeux de la santé et sécurité :

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative des accidents du travail
- Les enjeux réglementaires
 - l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
 - principes généraux de prévention
 - principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

La construction d'une démarche prévention :

- L'analyse d'une situation de travail
- L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de
- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions
- La documentation sécurité et les sites internet utiles

L'organisation de la santé-sécurité :

- Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise
 - direction, ressources humaines, encadrement
 - salarié, animateur sécurité, CSE, médecin du travail
 - inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM
- Rôles et mise en place du CSE (Comité Social et Economique) ordonnances Macron

L'analyse des incidents et accidents du travail :

- Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
- La méthode de l'arbre de causes
 - Étude de cas : mise en œuvre de l'arbre de causes

La formation sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants :

- L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- La planification des formations sécurité obligatoire





La gestion des entreprises extérieures :

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions
 - plan de prévention
 - protocole sécurité
 - coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé)

La sécurité des équipements et des lieux de travail :

- La conformité des lieux de travail et équipements de travail
- L'affichage obligatoire
- Les vérification et contrôles périodiques obligatoires
- Le permis de feu
- Les équipements de protection individuelle

PRE-REQUIS

Aucun

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exposés Pratiques

SUPPORT

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

VALIDATION

Cette formation sera validée par :

Questions orales ou écrites (QCM) ainsi que des mises en situation. Formulaires d'évaluation en fin de formation.

NORD A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

